



TRAITEMENT INFORMATIQUE DE GESTION

CAS n° 1 :

Dans le cadre de sa politique agricole GOANA, le Ministère de l'agriculture du Sénégal octroie des terres aux volontaires selon les conditions suivantes :

- Pour les politiciens : Plus de 100 ha
- Pour les enseignants : 10 ha
- Pour les associations des femmes : Plus de 500 ha
- Pour les autres : 5 ha

La durée du bail pour le terrain est fixée à 4 ans, mais si les récoltes réalisées dépassent 20 tonnes elle peut être prolongée à 6 ans.

Pour les récoltes dépassant 20 tonnes l'état offre une aide de 750.000 F CFA, pour les récoltes dépassant 15 tonnes une aide de 550.000 F CFA et pour les récoltes dépassant 10 tonnes une aide de 350.000 F CFA.

- 1) Etablir l'ordinogramme qui calcule le nombre d'agriculteurs par catégorie et qui calcule la masse globale de l'aide octroyée par l'état.
- 2) Le numéro 99 met fin au traitement.

Légende :

Volontaire = Vol

Politicien = Pol

Enseignant = Ens

Association des femmes = AF

Durée bail = DB

Récoltes = R

Nombre agriculteurs par catégorie = NAC

Aide octroyée = AO

Masse globale de l'aide octroyée = MGA

CAS n° 2 :

Termes à définir :

- 1) Définir un traitement itératif (01)
- 2) Définir un accumulateur (01)
- 3) Définir un hub (01)
- 4) Définir une connexion wifi (01)
- 5) Définir une clé wifi (01)